# À propos de quelques noms invalides d'Orchidées

par Pierre DELFORGE (\*)

**Abstract.** Delforge, P. - About some invalid names of Orchids. The International Code of Nomenclature of Algae, Fungi and Plants (Shenzhen Code 2018) imposes many rules for the valid publication of a new name. The main reasons for the invalidity of scientific names are reviewed. They are explained with references to the articles of the Code and illustrated by examples, sometimes very recent, taken from the Orchids.

**Key-Words**: Nomenclature, nomen invalidum, nomen nudum, designatio typi omissa, descriptio non rite; Orchidaceae, *xOrchidactyla* nom. inval., Rassenkreis *Serapias orientalis* nom. inval., *Hoffmannseggella xjacintiana* nom. inval., *Ophrys fuciflora* subsp. *aestuariensis* nom. inval.

#### Introduction

Dans une précédente contribution (Delforge 2020), j'ai examiné l'orthographe et l'adéquation d'une douzaine de noms latins d'orchidées d'Europe en me référant, d'une part, aux prescriptions du Code International de Nomenclature des algues, des champignons et des plantes (Shenzhen Code 2018) et, d'autre part, à l'usage classique du latin et du grec, usage prôné voire parfois imposé par ce même Code. Un certain intérêt s'étant manifesté pour ce type d'information et plusieurs demandes m'étant parvenues pour aborder les problèmes de validité et de légitimité posés par des noms latins, parfois récents, j'envisagerai ici quelques cas illustrant l'invalidité de certains noms scientifiques d'Orchidées. Comme dans la première communication, ces observations se feront en dehors de toute préoccupation taxonomique. Le cas échéant, les références aux prescriptions et recommandations du Code de Nomenclature qui seront citées ici sont celles du Code de Shenzhen (2018), dans la version bilingue anglais-français publiée en 2019 par le Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève, ouvrage téléchargeable sur l'Internet (DOI: 10.5281/zenodo.2558315).

#### Qu'est ce qu'un nom invalide?

Selon l'Article 12.1. du Code de Nomenclature: «Un nom d'un taxon n'a aucun statut selon ce Code, à moins qu'il ne soit validement publié». Selon l'Article 6. du Code, pour qu'un nom soit valide, il faut qu'un certain nombre de conditions soient réunies, d'une part dans la description elle-même, d'autre part dans sa diffusion,

Communication mise en ligne le 24.I.2021.

Orchidelforge.eu. Communication 1 (2021): 1-12

<sup>(\*)</sup> www.orchidelforge.eu

qui doit être suffisante pour être effective. Les combinaisons nouvelles (e.g. changement de rang et/ou de position d'un taxon) faites à partir d'un nom, légitime ou non, peuvent également s'avérer invalides et générer des noms invalides ou illégitimes. Pour ne pas compliquer le propos, ce sont seulement les conditions qui concernent la description d'un nouveau taxon et leur éventuel non-respect qui seront envisagées ici.

De très nombreux articles et recommandations du Code de Nomenclature traitent de la description valide de nouveaux taxons. Pour ce qui concerne les espèces et les taxons infraspécifiques, en l'occurrence ici d'Orchidées, ces dispositions du Code règlementent la composition et l'orthographe du nom scientifique latin ou latinisé (cf. e.g. Delforge 2020) et mettent en place les normes de la description ou de la diagnose, en latin ou, depuis 2012, en anglais, ainsi que celles de la mention d'un type, soit un spécimen, soit une illustration, auquel le nouveau nom sera définitivement lié et dont on doit connaître l'origine et le lieu de conservation. Les principaux motifs d'invalidité des noms scientifiques provenant d'une publication incorrecte sont envisagés ci-après et illustrés par des exemples qui concernent les Orchidées.

#### Les noms nus (Nomima nuda)

Dans son Article 38.1. et dans son glossaire, le Code de Nomenclature défini le nomen nudum comme «Une désignation d'un nouveau taxon publié sans description ou diagnose ou référence à une description ou à une diagnose effectivement et précédemment publiée (Art. 38 Ex.1. Rec. 50B)».

Les noms nus sont relativement nombreux chez les orchidées d'Europe. Assez souvent, par exemple, l'amateur enthousiaste qui présente, sur un site Internet ou dans un compte rendu, une photographie de fleurs d'Orchidées hypochromes pourra être tenté de la légender "var. alba" ou "f. albiflora" ou encore "var. viridis", sans que ces épithètes latines ne soient validées par une description formelle effectivement publiée. Ce sont autant de nomina nuda.

Il est également arrivé que des auteurs confirmés aient aussi publié des noms nus, souvent parce qu'il s'agit de noms qu'ils avaient inscrits sur des planches d'herbier ou sur des aquarelles, noms repris ensuite dans la littérature. Un exemple assez célèbre est celui des nombreux hybrides d'*Ophrys* obtenus en culture par F. Denis de 1915 à 1923 à Balaruc-les-Bains (France, Hérault) et qui ont été peints, nommés et mentionnés, le plus souvent sans publier de description, par G. Keller (e.g. in Keller & Soó 1931: 78, 84-85). Citons, par exemple, *O. ×artefacta G. Keller nom. nud., O. ×balarucensis G. Keller nom. nud.* ou encore *O. ×chobautii G. Keller nom. nud.* 

Une autre catégorie de noms nus est constituée par les noms provisoires, noms prévus pour une description valide future. Article 36.1.: «Un nom n'est pas validement publié s'il n'est pas accepté par son auteur dans la publication originale, par exemple (a) s'il est simplement proposé en anticipation de l'acceptation future du taxon concerné, ou d'une délimitation particulière, d'une position, ou du rang du taxon (ainsi nommé nom

provisoire) [...]». Dans la littérature contemporaine, de nombreux noms provisoires ont été publiés pour les *Ophrys*, par exemple, par Paulus et ses coauteurs, pour désigner, dans un premier temps, des espèces par l'épithète spécifique de leur pollinisateur principal qui venait d'être découvert. Citons notamment *Ophrys "florentina-fusca"*, *Ophrys "sabulosa-fusca"* ou encore *Ophrys "dimidiata-tenthredinifera"* (e.g. Paulus & Gack 1990, 1992; Paulus & Hirth 2012). Cette situation a quelquefois compliqué la présentation et la classification des *Ophrys* parce qu'elle s'est prolongée, dans certains cas, pendant de trop nombreuses années (e.g. Delforge 2000, 2004).

Des noms nus peuvent parfois être créés par inadvertance, parce qu'ils apparaissent, par exemple, dans le titre d'un article à paraître cité dans une bibliographie. Récemment, cela a été le cas pour *Ophrys beirana*, nom que l'on peut découvrir dans la bibliographie d'un article publié le 29 juin 2020 (TYTECA 2020: 18) alors que cette espèce ne sera formellement décrite que six mois plus tard, dans une autre revue, dont la date de parution est le 31 décembre 2020 (TYTECA et al. 2020).

Comme ces noms nus sont invalides, ils n'ont aucune existence selon Code de Nomenclature (cf. supra, Article 12.1.) et ils peuvent donc être réutilisés et validés par une description correcte ultérieure, soit par leur(s) auteur(s), soit par un autre auteur (ou d'autres auteurs), mais, de préférence, pour nommer le même taxon (Recommandation 38C.1.). Un exemple récent est la validation d'*Ophrys "dimidiata-tenthredinifera"* (Paulus & Hirth 2012) par la description formelle d'*Ophrys dimidiata* Rakosy, H.F. Paulus & Hirth (Rakosy et al. 2020).

L'auteur (ou les auteurs) de la validation peuvent indiquer qu'il(s) attribue(nt) la délimitation du taxon qu'il(s) décrive(nt) à celui qui a précédemment publié le nom nu ou provisoire. Article 46.10.: «Les auteurs qui publient des nouveautés nomenclaturales et qui souhaitent indiquer que les noms d'autres personnes suivis de "ex" peuvent précéder le leur dans la citation d'auteur, peuvent adopter la citation du "ex" dans le protologue». Parmi les *Ophrys* qui viennent d'être cités, c'est ce qui a été fait, par exemple, pour *Ophrys ×chobautii* G. Keller ex B. Tyteca & D. Tyteca (Tyteca & Tyteca 1983) ou encore *Ophrys sabulosa* H.F. Paulus & Gack ex P. Delforge (Delforge 2004).

#### Descriptions sans désignation d'un holotype (Designatio typi omissa)

Un nouveau taxon peut être décrit par une diagnose ou une description suffisante selon le Code de Nomenclature ou par une référence à une description ou à une diagnose effectivement et précédemment publiée (cf. supra Article 38.1.), mais son nom sera cependant invalide si un type n'est pas explicitement désigné par le ou les auteur(s) de la description. Article 40.1. «La publication dès le 1e janvier 1958 du nom d'un nouveau taxon au rang de genre ou en-dessous est valide seulement si le type du nom est indiqué».

Chez les Orchidées d'Europe, cette situation est malencontreusement assez fréquente. Parmi les espèces d'*Ophrys* communément admises aujourd'hui qui ont souffert de cette omission, citons par exemple *O. sphecodes* [sic] subsp. *amanensis* E. Nelson nom. inval. (design. typi omissa) (Nelson 1962: 182), nom validé par Renz et Taubenheim (1983: 271 = *O. transhyrcana* subsp. *amanensis* E. Nelson ex Renz & Taubenheim = *O. amanensis* (E. Nelson ex Renz & Taubenheim) P. Delforge), *O. sphegodes* subsp. *sipontensis* Gumprecht nom. inval. (design. typi omissa) (Gumprecht 1967), nom validé par Danesch et Danesch (in Greilhuber & Ehrendorfer 1975: 132 = *O. sipontensis* Gumprecht ex O. Danesch & E. Danesch), *O. fuciflora* subsp. *elatior* Gumprecht nom. inval. (design. typi omissa) (Gumprecht 1980), nom validé par Paulus (1997: 10 = *O. elatior* Gumprecht ex H.F. Paulus).



Fig. 1. Epipactis leptochila var. neglecta. Belgique, Luxembourg, 4.VII.2014.

Photo P. Delforge

Cependant, l'omission de la désignation d'un holotype lors la publication d'un nom nouveau ne provient pas toujours d'une méconnaissance ou d'une inapplication des prescriptions du Code de Nomenclature. Elle peut dépendre de l'impossibilité ou de l'interdiction de prélever un spécimen. Par exemple, lorsqu'il a décrit Epipactis leptochila subsp. neglecta (Fig. 1), KÜMPEL (1982: 34, note 1) a expliqué qu'il n'a pas désigné, comme type, un exsiccatum conservé dans un herbier, mais bien des photographies et des dessins, ce que le Code de Nomenclature, à l'époque, ne permettait pas. Kümpel était obligé de procéder de la sorte parce qu'il était strictement interdit de prélever une orchidée dans la partie de l'Allemagne qui était encore "de l'Est" alors. La publication d'E. leptochila subsp. neglecta en 1982 n'était donc pas valide. Il fallut cinq ans à KÜMPEL pour obtenir

l'autorisation de prélever un type et pour le publier, ce qui a validé le nom *E. leptochila* subsp. *neglecta* (Kümpel 1987). Ce taxon est souvent considéré comme une variété (e.g. Delforge & Gévaudan 2002; Delforge 2016).

## Descriptions faites en dehors des rangs admis par le Code

Le Code de Nomenclature, dans ses Articles 3. et 4., donne, selon l'ordre décroissant, une liste des rangs qui permettent de classer les taxons, depuis le règne jusqu'à la sous-forme, étant entendu, comme le précise l'Article 2.1.,

que l'espèce est le rang de base. «Article 4.1. Les rangs secondaires des taxons par ordre décroissant sont la tribu (tribus) entre la famille et le genre, la section (sectio) et la série (series) entre le genre et l'espèce, ainsi que la variété (varietas) et la forme (forma) au-dessous de l'espèce. [...] Article 4.2. Si un plus grand nombre de rangs de taxons est souhaité, leurs noms se forment par l'addition du préfixe "sous-" ("sub-") aux noms des rangs principaux ou secondaires. Un organisme peut être ainsi classé dans des taxons aux rangs suivants (par ordre décroissant): le règne (regnum), le sous-règne (subregnum), [...], le genre (genus), le sous-genre (subgenus), la section (sectio), la sous-section (subsectio), la série (series), la sous-série (subseries), l'espèce (species), la sous-espèce (subspecies), la variété (varietas), la sous-variété (subvarietas), la forme (forma), la sous-forme (subforma)». L'utilisation d'autres rangs que ceux, nombreux, reconnus par le Code n'est pas autorisée et l'ordre relatif des rangs ne

peut pas être changé (Article 5.1.). Ainsi, l'Article 37.6. précise: «Un nom n'est pas validement publié s'il est donné à un taxon dont le rang est en même temps indiqué par une désignation mal placée, contrairement à l'Art. 5. Un tel mauvais placement comprend, p. ex., des formes divisées en variétés, des espèces contenant des genres [...]».

Cependant, des biologistes évolutionnistes du xx<sup>e</sup> siècle ont voulu caractériser plus précisément certains ensembles spécifiques polytypiques particuliers, notamment ceux constitués de sous-espèces (ou races) géographiques, interfécondes ou non, parfois reliées par des populations clinales. C'est par exemple le concept de "rheogameon" de CAMP et GILLY (1943) ou celui d'espèce circulaire, le "Rassenkreis" de RENSCH (1954).

Plusieurs orchidées d'Europe semblant bien s'inscrire dans ce type de concept, certains auteurs



**Fig. 2.** *Serapias neglecta.* France, Var, 8.IV.2016. Photo P. Delforge

ont procédé à des descriptions formelles de nouveaux taxons notamment dans le rang de Rassenkreis. Par exemple, dans sa monographie sur le genre *Serapias*, Nelson (1968: 3-45) a divisé la section *Bilamellaria* Schlechter 1923 en plusieurs taxons: trois espèces, *S. vomeracea* (N.L. Burman) Briquet, *S. cordigera* Linnaeus et *S. olbia* Verguin, ainsi que trois Rassenkreise, "Rassenkreis *S. orientalis* E. Nelson" ("taxon novum" subdivisé en subsp. *orientalis* var. *orientalis*, subsp. *orientalis* var. *cordigeroides* E. Nelson et subsp. *apulica* E. Nelson), "Rassenkreis *S. neglecta* (De Notaris) E. Nelson" (subdivisé en subsp. *ionica* E. Nelson et subsp. *neglecta*, fig. 2) et "Rassenkreis *S. parviflora* (Parlatore) E. Nelson" (subdivisé en subsp. *laxiflora* Soó et subsp. *parviflora*).

Rassenkreis n'étant pas une catégorie taxonomique reconnue par le Code de Nomenclature, tous les taxons décrits ou combinés comme Rassenkreis ou comme subdivision de Rassenkreis par Nelson (1968) sont invalides (Greuter 1972: 19, 1974). En effet, l'Article 35.1. stipule que «Un nom d'un taxon de rang inférieur au genre n'est pas validement publié à moins que le nom du genre ou de l'espèce auquel il est attribué soit validement publié en même temps ou ait été validement publié précédemment».

La plupart des noms invalides de Nelson (1968) ont été ensuite validés par d'autres auteurs à des rangs admis par le Code de Nomenclature, par exemple *Serapias ionica* E. Nelson ex H. Baumann & Künkele (Baumann & Künkele 1988: 625-626; voir aussi Baumann & Künkele 1989).

## Noms de genre hybride mal composés

Les hybrides entre *Dactylorhiza* et *Orchis*: ×*Orchidactyla* ou ×*Orchidactylorhiza*? Les *Dactylorhiza* ont longtemps été considérés comme des *Orchis*. Pourtant, il y a plus de deux siècles, Necker (1791: 129-130) les avaient déjà distingués sur la base de la forme des parties souterraines, «testiculato-bulbosa» chez les *Orchis* versus «palmato-digitata & fasciculata» chez les autres, ensemble pour lequel il créa, de manière invalide, le nom de genre *Dactylorhiza*. Le botaniste soviétique Nevski (1937: 332) reprendra cette séparation en deux genres et validera le nom *Dactylorhiza*, une initiative qui passera largement inaperçue chez les botanistes occidentaux. Vermeulen (1947), partisan lui aussi de cette séparation, créa le nom *Dactylorchis* pour les *Orchis* à tubercules palmés-digités, nom qui sera un temps utilisé jusqu'à ce que Soó (1960, 1962) se rende compte que *Dactylorhiza* Necker ex Nevski 1937 est prioritaire puisque le Principe IV du Code de Nomenclature énonce que: «Chaque groupe taxonomique de délimitation, position et rang donnés ne peut porter qu'un seul nom correct, à savoir le plus ancien en conformité avec les règles».

Pendant longtemps, les hybrides entre *Orchis* à tubercules globuleux et *Orchis* à tubercules palmés-digités ont été évidemment considérés comme des hybrides du genre *Orchis*. La séparation des taxons à tubercules palmés-digités et leur regroupement dans le genre *Dactylorhiza* firent de ces hybrides des représentants d'un nothogenre nouveau pour lequel un nom devait être créé. À cet effet, Hunt et Summerhayes (1965: 133) publièrent ×*Orchidactyla* et, à peu près au même moment, Soó et Borsos proposèrent ×*Orchidactylorhiza*. Mais le travail de ces derniers, bien que daté de 1965, ne fut effectivement publié qu'en 1966 (Soó & Borsos, 1966: 315). Ce retard, selon l'Article 31.1. du Code de Nomenclature, faisait de ×*Orchidactylorhiza* un synonyme postérieur de ×*Orchidactyla*, effectivement publié en 1965. L'Article 31.1. précise en effet que: «La date de publication effective est la date à laquelle l'imprimé ou le matériel électronique est devenu disponible [...]». Ce n'est donc pas forcément la date qui est indiquée sur la publication qui fait foi ou qui prime.

Soó et Borsos (1966) ont donc reconnu que *XOrchidactyla* Hunt & Summerhayes 1965 était prioritaire et ils ont procédé à une vingtaine de combinaisons dans ce nothogenre. Cependant, *XOrchidactyla* est un nom invalide, parce qu'il est formé par la combinaison du début des noms des deux genres qui le consti-

tuent, ce que Farr et al. (1986: 82) ont fait remarquer. En effet, l'Article H.6.2. du Code de Nomenclature prescrit que: «Le nom nothogénérique d'un hybride bigénérique est une formule condensée dans laquelle les noms adoptés des genres des parents sont combinés en un seul mot, en utilisant la <u>première</u> partie ou la totalité de l'un, la <u>dernière</u> partie ou la totalité de l'autre (mais non la totalité des deux)». C'est donc \*Orchidactylorhiza Soó & Borsos, seul correct, qu'il faut utiliser.

Il est de bon ton, depuis un certain temps, de considérer que les hybrides entre *Orchis* (s.l.) et *Dactylorhiza* n'existent pas. D'autre part, de nombreuses espèces du genre *Orchis*, tel que le concevaient Soó et Borsos ou Hunt et Summerhayes, sont très souvent maintenant réparties dans d'autres genres, de sorte que le nothogenre \**Orchidactylorhiza* est quasiment devenu sans objet aujourd'hui. Il reste que les avatars nomenclaturaux anciens, rapportés ici, des hybrides entre *Dactylorhiza* et *Orchis* s.l. montrent une fois de plus qu'une bonne connaissance du Code de Nomenclature est indispensable si l'on veut éviter des déconvenues. Les deux exemples qui suivent vont encore le montrer.

### Descriptions ne suivant pas les règles (Descriptiones non rite)

L'invalidité est assez évidente si le nom est publié sans description et/ou sans mention d'holotype. Elle l'est déjà moins lorsque le rang adopté par l'auteur n'est pas admis par le Code de Nomenclature ou lorsque le nom du genre hybride est mal composé, comme nous venons de le voir. Lorsque, apparemment, il y a description ou diagnose en latin ou, depuis 2012, en anglais, et mention complète d'un holotype, la publication d'un nouveau taxon peut s'avérer invalide parce que, de manière parfois plus subtile ou moins flagrante, elle ne suit pas toutes les règles prescrites par le Code.

#### Le Sophronitis de Jacinto

Parmi les orchidées américaines, les *Laelia*, proches des *Cattleya*, ont connu des traitements systématiques divers avec, notamment, l'élévation de la section *Cyrtolaelia* Schlechter 1917 au rang de genre, sous le nom de *Hoffmannseggella* (Jones 1968). Ce genre endémique brésilien, souvent controversé, est considéré aujourd'hui comme faisant partie de l'ensemble des *Sophronitis* sensu van den Berg et al. (2000), plutôt que des *Laelia* (e.g. Verola et al. 2007). Récemment, un hybride entre deux espèces de *Hoffmannseggella* a été publié; il est dédié à Sebastião Jacinto Menezes, père de l'un des deux descripteurs (Menezes & Rosim 2019). La description, en latin, reproduite à l'identique ici, est succincte:

«HOFFMANNSEGGELLA ×JACINTIANA E.L.F. Menezes & Rosim hyb. nat. nov.

Herba hybrida naturalis inter *Hoffmannseggella bradei* (Pabst) V.P. Castro & Chiron et *Hoffmannseggella briegeri* (Blumensch. Ex Pabst) V.P. Castro & Chiron. Herba et floribus mediis inter haec species»

(Menezes & Rosim 2019: 217; traduction: "Herbe hybride naturelle entre *Hoffmannseggella bradei* et *H. briegeri*. Herbe et fleurs intermédiaires entre ces espèces". À noter que 'Ex', dans «(Blumensch. Ex Pabst)», doit être écrit 'ex', sans majuscule).

Suit, en français, une longue description du taxon et une mention correcte de l'holotype. Une traduction en anglais de l'article figure à la fin de celui-ci (Menezes & Rosim 2019: 220), mais elle ne comprend ni le nom latin du nouveau taxon, ni la brève description latine ou sa traduction en anglais, ni la mention de l'holotype. Il est donc clair que c'est le latin et non l'anglais qui a été choisi ici pour la description formelle de cet hybride.

Il faut d'abord remarquer que l'orthographe de l'épithète de l'hybride doit être corrigée. En effet, si le Code de Nomenclature permet, mais ne recommande pas, la modification, dans l'épithète latine, de l'orthographe des noms de personne à qui un taxon est dédié, c'est à l'exclusion de la dernière lettre du nom. Dans son Article 60.9., le Code de Nomenclature indique que les modifications orthographiques voulues par les auteurs sont des latinisations intentionnelles de noms propres qui doivent être préservées, mais il ajoute que celles-ci doivent être préservées «sauf dans les épithètes formées à partir de noms de personne, lorsqu'elles concernent (a) uniquement une terminaison pour laquelle l'Art. 60.8. s'applique [...]». Le 'o' final de Jacinto ne pouvait donc pas être supprimé parce que l'Article 60.8. s'applique à sa terminaison, qui ne peut pas être -iana. Cette épithète doit être corrigée en jacintoana, ce qui a été fait notamment sur le site de l'International Plant Names Index (www.ipni.org).

Par ailleurs et plus fondamentalement, l'Article 32.4. du Code de Nomenclature précise que: «Pour être validement publiés, les noms d'hybrides au rang spécifique ou inférieur ayant une épithète latine doivent être conformes aux mêmes règles qui s'appliquent aux noms des taxons non-hybrides de même rang». L'exemple 5 de l'Article 32.4. expose un cas qui correspond tout à fait à celui du Sophronitis de Jacinto: «"Fumaria ×salmonii" (Druce, List Brit. Pl.: 4. 1908) n'est pas validement publié [Art. 38.1(a)] parce que seuls les parents présumés F. densiflora × F. officinalis étaient déclarés». Les Article 38.1., 38.2. et 38.3. ainsi que leurs nombreux exemples de descriptions ou de diagnoses insuffisantes montrent très bien que la courte "diagnose" de Hoffmannseggella ×jacintoana ne permet pas de valider sa publication parce qu'elle se résume à l'énoncé des noms des parents présumés et dit seulement que l'hybride est intermédiaire entre ceux-ci, mais sans préciser comment il s'en distingue.

Hoffmannseggella ×jacintoana est donc un nomen invalidum (descr. non rite), ce qui, semble-t-il, a échappé à l'International Plant Names Index, ainsi qu'au Comité de lecture de la revue où il a été publié.

# L'Ophrys de l'estuaire

L'Ophrys de l'estuaire fleurit sur les plateaux qui bordent la rive droite de l'estuaire de la Gironde (France, Charente-Maritime). Il a été décrit par RING et al. (2020) sous le nom d'*Ophrys fuciflora* subsp. *aestuariensis* RING, QUERRÉ, BIRON & FOUQUET. Le nom latin du nouveau taxon, les noms des parrains, suivi de la mention 'subsp. nova' ne se trouvent qu'en début d'article, à la page 159, dans le titre et les brefs résumés en français et en anglais qui l'accompagnent. Ce n'est que là que l'on peut comprendre, par exemple, que J.-M. MATHÉ, deuxième coauteur de l'article, n'est pas repris comme parrain

Descriptio Planta robusta, 41 cm

alta. Tibia: 2,3 cm sub spica et diametrus 0,31 cm in media altitudine. Folia siccata nigrescentiaque in tempore florendi. Folia 4, sicut in vagina repleansicut in vagina reptean-tur nigrantia quoque. Tubercula oviforma: principalum, 1,7 cm × 1,5 cm, substitutum 1,9 cm ×1,7 cm 7 radices lineares: 3,4 cm in maxima longiyu in in michae laxiflora, 11,7 cm alta, flores 6 cujus prima, in axilla bracteae: 3,4 cm longitudo. Sepala rosea cum nervo viride in medio. Sepalum dorsale, 1,3 cm × 0,5 cm, in pri-mum retrorsum deinde protinus versum. Sepala kateralia, prope horizontala 1,4 cm longa et 0,7 cm in parte latissima, protinus 1,4 cm longs et 0,7 cm in parte latissima, protinus versa. Petala lateralia vil-losa, rosea, primum auri-culata et in margine tor-tuosa acuta sunt: 0,6 cm in longitudine et in medio latera 0,15 cm. Lobellum latere 0.15 cm. Labellum tatere 0,15 cm. Labettum trapezoideum, recta gib-bosa alta et villosissima in margine. Magnus lu-teusque appendix, paulo reniformis. Macula implicata, in maxima extencaia, in maxima esten-sione luteomarginata. Campus basilis brunneo-flavescens. Cavea stigma-tica bassa, longa in trans-versum. Gynostemi rostrum acutum leveque erec-tum. Pseudo-oculi globosi luteo cincti.

Terra typica: Gallia. Es-tuaire de la Gironde. Charente-Maritime. Chenac Saint-Seurin d'Uzet 17120. Alt. 10 m. GPS: N 45° 30' 23.63°W 09.48' 59.33°

Holotypus: nº MHNLR 2019.1.1

Fig. 5.- Référential de discring. 3.- Kererentier de discri-mination maculaire et position de l'Ophrys de l'Estuaire (en-veloppe blanche) par rapport aux taxons de référence. avec l'Ophrys de l'Estuaire. Il s'agit d'Oph. fuciflora subsp. souchei et d'Oph. montis-aviarii.

Les méthodes d'investigation habituelles n'ont pas permis de conclure quant à une possible assimilation de l'Ophrys de l'Estuaire avec l'un ou l'autre des deux taxons, pas plus qu'elles n'ont permis de discriminer l'Ophrys de l'Estuaire par rapport à Oph. fuciflora subsp. fuciflora ou 2 Oph. aegirtica (RING, 2019b). Nous avons donc cherché si d'autres critères ne pouvaient pas apporter des éclaircissements pour résoudre l'imbroglio entretenn autour des Euciflorae

DISCRIMINATION DE L'OPHRYS DE L'ES-TUAIRE À PARTIR DES CARACTÉRISTIQUES DE LA MACULE

La mise au point d'un outil de discrimination maculatre (RING, 2019a) a permis l'élaboration d'un référentiel avec lequel il est possible de comparer n'importe quelle population de Fuciflorae et, ainsi, d'approcher au plus près sa position taxinomique. La figure 5 donne la position des populations de l'Ophrys de l'Estuaire sur le diagramme référentiel (enveloppe en blanc).

L'Ophrys de l'Estuaire ne peut être assimilé à Oph. aegirtica au vu de la grande distance qui l'en sépare sur le diagramme. Il ne peut non plus, pour les mêmes raisons, être assimilé à Oph. fuciflora Subsp. souchei, 111 a fortiori à Oph. montis-aviarii, à épt làche, à sépales longs et etroits, à pilosité marginale incomplète, etc. (BENNERY & HIRSCHY, 2014).

L'Ophrys de l'Estuaire se situe sur le diagramme au plus près d'Oph. fuciflora subsp.



166 L'Orchidophile - Juin 2020

Fig. 3. Cartouche avec la description en latin d'Ophrys fuciflora subsp. aestuariensis et la localisation du type (RING el al. 2020: 166). Le

nom latin, celui des parrains et la mention panied) signifie être joint à, être 'subsp. nova' manquent. Dans la colonne de réuni à. Accompagné veut donc texte, qui jouxte le cartouche, le nouveau dire que le nom nouveau, avec la taxon est toujours désigné par son nom en mention, en l'occurrence, "subsp. français "Ophrys de l'Estuaire". nova" et le nom des parrains, doit être joint à la description latine ou anglaise du nouveau taxon et à la men-

tion du type. Il devrait donc se trouver dans leur plus immédiate proximité.

Cette obligation, qui permet au lecteur, quelle que soit sa langue, de repérer facilement le nom et la description d'un taxon nouveau dans une publication, ressort aussi clairement de l'Article 41.5., qui traite des combinaisons

nouvelles, ainsi que de la note 1 et l'exemple 15 qui l'explicitent.

du nouveau taxon. Dans le texte. les tableaux et les légendes des figures qui parsèment cette publication de douze pages, c'est quasi toujours le nom vernaculaire français, Ophrys de l'estuaire, qui est utilisé.

La description formelle, en latin, la mention et la localisation du type, très partiellement en latin, sont mis en évidence dans un étroit cartouche vertical bordant la marge extérieure de la page 166 (Fig. 3). Malencontreusement, le nom latin du nouveau taxon, la mention 'subsp. nova', ainsi que les noms des parrains n'apparaissent pas dans ce cartouche.

En son Article 38.1., le Code de Nomenclature prescrit: «Afin d'être validement publié, un nom d'un nouveau taxon doit (a) être accompagné par une description ou une diagnose du taxon [...]», obligation importante qui est répétée dans l'Article 39.2.: «Pour être validement publié, un nom d'un nouveau taxon publié dès le 1er janvier 2012 inclus doit être accompagné par une description ou une diagnose en latin ou en anglais». Que signifie, dans le Code de Nomenclature, "être accompagné" ? En français comme en anglais britannique, langue dans laquelle le Code de Shenzhen a été rédigé et qui fait foi, être accompagné (to be accomL'Article 41.5. prescrit: «Dès le 1<sup>er</sup> janvier 1953 inclus, une nouvelle combinaison, un nom à un nouveau rang, ou un nom de remplacement n'est validement publié que si son basionyme ou son synonyme remplacé est clairement indiqué et qu'une référence complète et directe à son auteur et au lieu de publication valide est donnée, incluant la référence à la page ou la planche et la date»; la note 1 précise à ce sujet: «Aux fins de l'Art. 41.5., une référence à la page (pour les publications avec une pagination continue) est une référence à la page à laquelle ou aux pages auxquelles le basionyme ou le synonyme remplacé a été validement publié ou à laquelle ou auxquelles le protologue apparaît, mais pas comme l'indication de la pagination de la publication entière». L'exemple 15 de la note 1 montre que même un article de seulement sept pages ne peut pas être cité entièrement si l'on veut publier validement une combinaison nouvelle: «En proposant "Cylindrocladium infestans", Peerally (dans Mycotaxon 40: 337. 1991) a cité le basionyme comme "Cylindrocladiella infestans Boesew., Can. J. Bot. 60: 2288-2294. 1982". Parce que cette citation mentionne la pagination de la publication entière de Boesewinkel, et pas seulement celle du protologue du basionyme prévu, la combinaison n'a pas été validement publiée par Peerally».

Ceci indique une fois encore que le nom du nouveau taxon (avec ceux de ses parrains), la description et la mention du type du taxon servant de basionyme devraient figurer sur la même page ou sur des pages contiguës. Si l'on souhaite changer le rang taxonomique de l'Ophrys de l'estuaire et en faire une espèce, une variété ou une forme, la combinaison risque fort d'être considérée comme invalide parce qu'il est impossible de citer une page unique ou deux pages successives où doivent figurer à la fois le nom *Ophrys fuciflora* subsp. *aestuariensis* Ring, Querré, Birgon & Fouquet, la mention "subsp. nova", la description latine et la mention de l'holotype. En effet, il faudrait citer, pour *O. fuciflora* subsp. *aestuariensis*, huit pages, qui ne peuvent pas être toutes considérées comme constituant le protologue.

Dans la publication de l'Ophrys de l'estuaire (RING et al. 2020), la description latine n'accompagne pas le nom "Ophrys fuciflora subsp. aestuariensis RING, QUERRÉ, BIRON & FOUQUET", qui se trouve sept pages plus avant, avec la mention "subsp. nova" et les noms des parrains. La publication de ce nom peut donc être considérée comme invalide, parce que non conforme aux règles du Code de Nomenclature [= Ophrys fuciflora subsp. aestuariensis nom. inval. (descr. non rite)].

## Bibliographie

BAUMANN, H. & KÜNKELE, S. 1988.- Neue Beiträge zur Taxonomie europäischer und mediterraner Orchideen. *Mitt. Bl. Arbeitskr. Heim. Orch. Baden-Württ.* 20: 610-651.

BAUMANN, H. & KÜNKELE, S. 1989.- Die Gattung Serapias L.- eine taxonomische Übersicht. Mitt. Bl. Arbeitskr. Heim. Orch. Baden-Württ. 21: 701-946.

VAN DEN BERG, C., HIGGINS, R.L., DRESSLER, W.M., WHITTEN, M.A.S., ARENAS, A., CULHAM, A. & CHASE, M.W. 2000.- A phylogenetic analysis of Laeliinae (Orchidaceae) based on sequence data from internal transcribed spaces (ITS) of nuclear ribosomal DNA: a multiple approach applied to conservation. *Lindleyana* 15: 96-114.

CAMP, W.H. & GILLY, C.L. 1943.- The structure and origin of species with a discussion of infraspecific variability and related nomenclatural problems. *Brittonia* 4: 323-385.

Delforge, P. 2000.- Contribution à la connaissance des *Ophrys* apparemment intermédiaires entre *Ophrys fusca* et *O. lutea* en Sicile. *Natural. belges* **81** (Orchid. 13): 237-256 + 12 figs. www.orchidelforge.eu/bibliographie%20P/PDF\_P19/13PDF/13subfusca.pdf

- Delforge, P. 2004.- Contribution à la clarification de la nomenclature dans la section *Pseudophrys* Godfery 1928 (*Orchidaceae*). *Natural. belges* **85** (Orchid. 17): 110-124. www.orchidelforge.eu/bibliographie%20P/PDF\_P19/17PSeudophrys.pdf
- Delforge, P. 2020.- À propos de quelques épithètes latines d'orchidées d'Europe. Bull. Gr. Rhône-Alpes S.F.O. n°40: 56-63.

www.orchidelforge.eu/bibliographie%20P/PDF\_P19/0\_nonNS\_PDF/SFORA202011.pdf

Delforge, P. & Gévaudan, A. 2002.- Contribution taxonomique et nomenclaturale au groupe d'*Epipactis leptochila. Natural. belges* 83 (Orchid. 15): 19-35.

www.orchidelforge.eu/bibliographie%20P/PDF\_P19/15PDF/15leptochila.pdf

FARR, E. R., LEUSSINK, J. A. & ZIJLSTRA, G. (eds) 1986.- Index Nominum Genericorum (Plantarum). Supplementum I. Regnum Vegetabile, 113, XV, [1]: 1-126.

Greilhuber, J. & Ehrendorfer, F. 1975.- Chromosome numbers and evolution in *Ophrys* (*Orchidaceae*). *Plant. Syst. Evol.* **124**: 125-138.

Greuter, W. 1972.- Floristic report on the Cretan area: 72p. VII Flora Europaea Symposium, Coimbra.

Greuter, W. 1974.- Floristic report on the Cretan area. Mem. Soc. Brot. 24: 131-171.

Gumprecht, R. 1967.- Ophrys sphecodes ssp. sipontensis. Orchidee 18: 60-64.

Gumprecht, R. 1973.- Ophrys fuciflora mit außergewöhnlicher Blütezeit. Orchidee 24: 257.

Gumprecht, R. 1980.- Ophrys fuciflora ssp. elatior ssp. nov. Orchidee 31: 59-62.

Hunt, P. F. & Summerhayes, V. S. 1965. - *Dactylorhiza* Nevski, the correct generic name of the dactylorchids. *Watsonia* 6: 128-133.

JONES, H.G. 1968.- Studies in Neotropical Orchidology. Acta Bot. Acad. Sc. Hungar. 14: 63-70.

Keller, G. & von Soó, R. 1931. Arten und Formen der Gattung *Ophrys*: 25-85 in Keller, G., Schlechter, R. & von Soó, R. 1930-1940.- Monographie und Iconographie der Orchideen Europas und des Mittelmeergebietes. Bd. **2-5**: 472p + 640 pl. *Fedde Repert.*, Sonderbeih. Nachdruk 1972, Otto Koeltz, Königstein.

Kümpel, H. 1982.- Zur Kenntnis von Epipactis leptochila (Godf.) Godf. Mitt. Arb. Kr. Heim. Orchid. DDR 11: 29-35.

KÜMPEL, H. 1987.- Nachtrag zur Kenntnis von Epipactis leptochila (Godf.) Godf. Mitt. Arb. Kr. Heim. Orchid. DDR 15 ["1986"]: 58.

Menezes, E.L.F. & Rosim, M.S. 2019.- *Hoffmannseggella ×jacintiana* E.L.F. Menezes & Rosim hyb. nat. nov. *L'Orchidophile* **50** (222): 217-220.

DE NECKER, N.-J. 1791.- Elementa botanica: vol. 3, 456p. A. Koenig, Neowedae ad Rhenum [Neuwied am Rhein].

Nelson, E. 1962.- Gestaltwandel und Artbildung erörtert am Beispiel der Orchidaceen Europas und der Mittelmeerländer, insbesondere der Gattung *Ophrys* mit einer Monographie und Ikonographie der Gattung *Ophrys*: 250p + 58 pl. + 8 cartes. E. Nelson, Chernex, Montreux.

Nelson, E. 1968.- Monographie und Ikonographie der Orchidaceen-Gattungen Serapias, Aceras, Loroglossum, Barlia: 79p + 42 pl. E. Nelson, Chernex, Montreux.

NEVSKI, S.A. 1937.- Contributions to the Kugitang Mountains Flora. *Acta. Bot. Acad. Sci. URSS.* ser. 1, 4: 199-346. [en russe]

Paulus, H.F. 1997.- Zur Bestaubungsbiologie und Artberechtigung von *Ophrys tetraloniae* Teschner 1987 und *Ophrys elatior* Gumprecht ex H.F. Paulus spec. nov. (Orchidaceae). *Ber. Arbeitskr. Heim. Orch.* 13(2) ["1996"]: 4-13.

Paulus, H.F. & Gack, C. 1990.- Pollinators as prepollinating isolation factors: evolution and speciation in *Ophrys (Orchidaceae)*. *Israel J. Bot.* **39**: 43-79.

Paulus, H.F. & Gack, C. 1992.- Zur Pseudokopulation und Bestäuberspezifität der Gattung Ophrys in Sizilien und Süditalien. *Jahresber. Naturwiss. Ver. Wuppertal* **43** ["1990"]: 119-141; Farbtafel 1.

Paulus, H.F. & Hirth, M. 2012.- Bestäubungsbiologie und Systematik der *Ophrys tenthredinifera*-Artengrupe in der Ostägäis (Orchidaceae, Insecta). *J. Eur. Orch.* 44: 625-686.

RAKOSY, D., PAULUS, H.F. & HIRTH, M. 2020.- Ophrys dimidiata, eine neue, bisher unbeschriebene Art aus dem Ophrys tenthredinifera-Komplex auf Kreta (Orchidaceae). J. Eur. Orch. 52: 207-226

Rensch, B. 1954.- Neuere Probleme der Abstammuntslehre. Die transpezifische Evolution. 2. Aufl.: xi + 436p. Enke, Stuttgart.

- Renz, J. & Taubenheim, G. 1983.- Materials for a Flora of Turkey XXXIX: Orchidaceae. Notes Roy. Bot. Gard. Edinburgh 41: 269-277.
- RING, J.-P., MATHÉ, J.-M., QUERRÉ, J.-C., BIRON, L. & FOUQUET, P. 2020.- Ophrys fuciflora subsp. aestuariensis Ring, Querré, Biron & Fouquet subsp. nova: un nouveau taxon pour la façade atlantique. L'Orchidophile 51 (225): 159-170.
- von Soó, R. 1960.- Synopsis generis Dactylorhiza (Dactylorchis) (Pars II. Conspecti Orchidearum Europæarum et Mediterranearum.). *Ann. Univ. Scient. Budapest, Sect. Biol* 3: 335-357.
- von Soó, R. 1962.- Nomina nova generis Dactylorhiza (Combinationes novæ ab auctore in *Ann. Univ. Scient. Budapest, Sect. Biol 3 (1960)* non jure pleno publicatæ). Ed. R. Soó, Budapest: 11p.
- von Soó, R. & Borsos, O. 1966.- Geobotanische Monographie der Orchideen der Pannonischen und Karpatischen Flora IX. Intragenerische Bastarde von *Dactylorhiza*, *Limodorum*, *Neottia*. *Ann. Univ. Scient. Budapest*, *Rol. Eötvös Nom.*, *Sect. Biol.* **8** ["1965"]: 316-336.
- Tyteca, D. 2020.- Chronique d'un orchidolâtre en confinement. Les Barbouillons, Bull. Natural. Haute-Lesse n°311: 13-22.
- Tyteca, D., Pessoa, J. & Borges, L. 2020.- The Orchid Flora of Portugal Addendum N°8 Ophrys beirana, a new species in the Ophrys scolopax group. J. Eur. Orch. 52: 324-348
- Tyteca, D. & Tyteca, B. 1983.- Deux observations d'Orchidées en Espagne et au Portugal. L'Orchidophile 14 (59): 477-479.
- Vermeulen, P. 1947. Studies on dactylorchids: 180p. + 8 pl. Schotanus & Jens, Utrecht.
- Verola, Ch.F., Semir, J., Antonelli, A. & Koch, I. 2007.- Biosystematic studies in the Brazilian endemic genus *Hoffmannseggella* H.G. Jones (Orchidaceae: Laeliinae): a multiple approach applied to conservation. *Lankesteriana* 7: 419-422.

